

# Quelques liens utiles

[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)  
[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



Surveillance réalisée en partenariat  
avec le CHU de Nantes.



plus d'info dans notre  
dossier thématique en ligne



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise  
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur  
[sstrn.fr/suivez-nous](http://sstrn.fr/suivez-nous)

© SSTRN | Code article : **sstrn-ds019** | Date de révision : **04/2026** | Toute reproduction interdite. Réalisé par la direction de la communication et les professionnels du SSTRN | Crédits photo : © Adobestock



LES CONSEILS du *Sstrn*<sup>+</sup>  
PRÉVENTION

# POUSSIÈRES DE BOIS PROTÉGEZ VOUS !

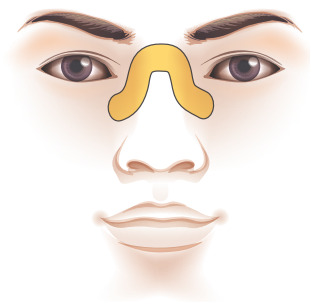
*Vous  
qui êtes  
exposés...*

## ATTENTION !

Les travaux exposant aux poussières de bois inhalables figurent dans la liste réglementaire des travaux ou procédés exposant à des agents cancérogènes.

### Effets sur la santé :

- ▶ Irritation, allergie appareil respiratoire (rhinite, asthme)
- ▶ Cancer naso-sinusien
- ▶ Fibrose pulmonaire
- ▶ Eczéma de contact sur les mains, avant-bras, visage et cuisses
- ▶ Conjonctivites



*Si un seul  
signe  
apparaît...*

## MÉFIEZ-VOUS !

Si un seul de ces signes apparaît :

- ▶ **narine bouchée**, toujours la même
- ▶ **nez qui coule** tout le temps d'un seul côté
- ▶ **nez qui saigne** souvent d'un seul côté
- ▶ disparition ou altération de l'**odorat**
- ▶ **douleur** faciale d'un seul côté
- ▶ **gonflement** d'un coin de l'œil
- ▶ **larmolement** d'un seul côté

**Contactez rapidement un médecin (traitant ou du travail) pour un bilan de santé en précisant votre exposition aux poussières de bois.**

## LA PRÉVENTION EXISTE

- **Aspiration efficace** des poussières de bois au poste de travail et vérification régulière des systèmes d'aspiration et de ventilation.
- **Nettoyage par aspiration** : Ne jamais utiliser de balai ou de soufflette.
- **Port de masque** complet ou demi-masque muni d'un filtre au minimum P2 ou de pièces faciales filtrantes au minimum FFP2 .
- **Lavage des fosses nasales** avec du sérum physiologique après le travail.
- Réduire les émissions, les zones d'exposition, le niveau et la durée d'exposition est possible : **parlez-en à votre employeur !**

## LE LAVAGE DE NEZ

- Utilisez des ampoules de 5 ou 10 ml de sérum physiologique.
- Se moucher une narine après l'autre.
- Laver chaque narine la tête inclinée du côté du lavage.
- Laisser s'écouler en baissant la tête.
- Terminer par un mouchage, non violent, de chaque narine.

